



Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 29

Le 4 avril 2024 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 mars 2024. Publication de la convocation le : 29 mars 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR.

Etaient absents :

M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 11 AVR. 2024

Date de publication : 11 AVR. 2024

Délibération n° 2024-033 : Budget principal : budget primitif 2024

Rapporteur : M. Georges CASTEL

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Rappel : en application du principe budgétaire de prudence, le budget est élaboré en prenant en compte uniquement les recettes certaines à la date de son élaboration.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023	BP 2024	Variation
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 580 524,37 €	1 554 054,00 €	-2%
Chapitre 012	Charges de personnel	1 956 100,00 €	2 104 000,00 €	8%
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	500 000,00 €	440 000,00 €	-12%
Chap 65	Autres charges de gestion courante	335 000,00 €	351 000,00 €	5%
Chapitre 014	Atténuation de produits	10 000,00 €	10 000,00 €	0%
Chapitre 66	Charges financières	77 925,63 €	70 000,00 €	-10%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	0%
Chapitre 68	Dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants	10 000,00 €	10 000,00 €	0%
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre sections (amortissement)	380 000,00 €	370 000,00 €	-3%
TOTAL		4 854 550,00 €	4 914 054,00 €	1%

Chapitre 011 : Charges à caractère général : faits significatifs

- Coûts électricité et gaz moins élevés que les prévisions 2023 mais qui restent supérieures aux évaluations jusqu'à 2022, inflation (alimentation, papier, carburants, etc)
- Reconduction des festivités de fin d'année et animations estivales, développement de certaines animations : festivités de fin d'année incluant un budget communication, 80 ans de la Libération, festival Place aux Mêmes
- Imputation des diagnostics et/ou études constituant des études de faisabilité avant décision par le conseil municipal de faire ou pas le projet
- Prestation d'accompagnement pour la suite de l'OPAH-RU volet ravalement de façades

Chapitre 012 : Charges de personnel : faits significatifs

- Revalorisation des grilles indiciaires au 1^{er} janvier 2024 (+ 5 points pour tous les agents) ;
- Versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) ;
- Prise en compte d'une nouvelle potentielle hausse du point d'indice ;
- Revalorisation de l'assurance statutaire (63 000 € en 2023 environ et 85 000 € environ en 2024) ;
- Décisions des Elus en matière d'actions sociales et protection sociale complémentaire :
 - o revalorisation de la prévoyance de 6,88 € à 17 € par mois par agent ;
 - o adhésion au contrat groupe mutuelle du CDG29 avec versement d'une participation de 20€ par mois par agent adhérent à la mutuelle ;
- Arrivée de la conductrice de travaux ;
- Recrutement d'un saisonnier technique supplémentaire (développement des animations estivales et de fin d'année, propreté urbaine)
- Recrutement d'un Chef d'équipe Patrimoine bâti ;
- Recrutement d'un renfort patrimoine bâti ;
- Autre personnel extérieur : agents intérim CDG, cheffe de projet PVD, chargée de communication
- Nombre de postes budgétés : 47 (45,65 Equivalents temps plein)
- Nombre d'agents en poste : 44 (titulaires, stagiaires, contractuels, intérim CDG) + 2 agents en disponibilité.
- Personnel titulaire (charges patronales correspondantes comprises) : 1 500 000 €
- Personnel contractuel (charges patronales correspondantes comprises) et personnel externe : 340 000 €
- Versement au Centre National d'Action Sociale.

Chapitre 65 : Charges de gestion courante – faits significatifs :

- Prise en compte d'une nouvelle potentielle hausse du point d'indice ;
- Subventions de fonctionnement aux associations : 135 000 € (budget primitif 2023 : 120 000 €)
- Subvention au CCAS : 20 000 € (30 000 € en 2023)

Chapitre 66 : charges financières – faits significatifs :

- 70 000 : intérêts des emprunts, charges financières liées au projet Intracting ;

Ligne 023 : Virement à la section d'investissement : **440 000 €** (500 000 € au BP 2023)

Chapitre 042 : Dotation aux amortissements : **370 000 €**

**Conclusion : Autofinancement prévisionnel au profit de la section d'investissement :
810 000 € (820 000 € au budget primitif 2023)**

b) Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023	BP 2024	Variation
002	Excédent de fonctionnement reporté	200 000,00 €	- €	-100%
Chapitre 013	Produit de gestion courante	50 000,00 €	50 000,00 €	0%
Chapitre 70	Produits des services et du domaine	162 000,00 €	187 000,00 €	15%
Chapitre 73	Impôts et taxes	2 980 780,00 €	3 078 000,00 €	3%
Chapitre 74	Dotations, subventions, participations	1 371 500,00 €	1 458 000,00 €	6%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	22 000,00 €	32 480,00 €	48%
Chapitre 76	Produits financiers	- €	- €	#DIV/0!
Chapitre 77	Produits exceptionnels	- €	- €	#DIV/0!
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre sections	68 270,00 €	108 574,00 €	59%
TOTAL		4 854 550,00 €	4 914 054,00 €	1%

Eléments significatifs :

Chapitre 002 : pas de proposition de report d'une partie de l'excédent de fonctionnement

Chapitre 013 : Remboursements par l'assurance du personnel : **50 000 €** (50 000 € au budget primitif 2023)

Chapitre 042 : comptabilisation des travaux prévisionnels d'investissement faits en régie (agents communaux)

Chapitre 70 : Produit des services : **187 000 €**, dont :

Redevance d'occupation du domaine public : 75 000 €

Droits de stationnement (borne de camping-cars) : 11 000 €

Redevances des services périscolaires (garderies, cantines) : 57 000 €

Mises à disposition du personnel : Budget annexe du Port d'Esquibien (agents d'entretien, agents techniques, administratifs) : 25 000 € et La Poste (Esquibien) : 13 000 €

Chapitre 73 : Impôts et taxes : **168 000 €**

Chapitre 731 : Impositions directes : **2 910 000 €**

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes du Cap-Sizun-Pointe-du-Raz est évaluée à 69 000 € (68 932,50 € perçus en 2023).

La dotation de solidarité communautaire est évaluée à 17 000 € selon informations transmises par la communauté de communes.

Le versement du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales est inscrit pour un montant de **65 000 €** (budget primitif 2023 : 70 000 €)

Le produit des taxes additionnelles aux droits de mutations et à la taxe de publicité foncière est inscrit pour un montant de **260 000 €** (Budget primitif 2023 : 280 000 €)

Chapitre 74 : Dotations, subventions, participations : **1 478 000,00 €** dont :

- Dotations : 1 440 000 € (1 315 000 € au BP 2023)

- Dotation pour la gestion des cartes nationales d'identité et des passeports : 15 000 €

Chapitre 75 : Revenus des immeubles (loyers) et autres produits : **32 480 €**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Dépenses d'investissement

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023	BP 2024	variation
Chapitre 001	Déficit d'investissement reporté	0	588 769,89 €	
Chapitre 040	Opération d'ordre (travaux en régie)	68270	108 574,00 €	
Chapitre 20, 21, 23	Immobilisations corporelles	3 938 973,70 €	4 430 426,00 €	12%
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	6 100,00 €	4 100,00 €	-33%
Chapitre 13	Subventions d'investissement	105 000,00 €	- €	-100%
Chapitre 16	Emprunts	455 651,14 €	439 589,00 €	-4%
Chapitre 27	Autres immobilisations financières			#DIV/0!
Chapitre 45	Chapitres d'opérations pour comptes de tiers			#DIV/0!
TOTAL		4 573 994,84 €	5 571 458,89 €	22%

Chapitre 001 : Déficit d'investissement 2023 reporté

Chapitre 040 : prévisionnel de travaux réalisés en régie (108 574 €)

Chapitre 10 : versement à la Communauté de Communes de 10% de la taxe d'aménagement perçue en 2023

Chapitres 20, 21 et 23 : Immobilisations : 4 430 426 €

Études, travaux, acquisitions de terrains, acquisition de matériels et mobiliers (détails dans le tableau joint en annexe).

Chapitre 16 : remboursement du capital des emprunts : **439 589 €**

b) Recettes d'investissement

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023	BP 2024	variation
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	225 000,00 €	230 000,00 €	2%
Compte 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	899 721,69 €	1 377 585,47 €	
Chapitre 021	Virement section fonctionnement	500 000,00 €	440 000,00 €	
Chapitre 13	Subventions d'investissement	1 365 103,45 €	1 082 583,52 €	-21%
Chapitre 16	Emprunt	424 465,03 €	1 929 289,90 €	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	244,00 €		
Chapitre 27	Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements versés)	- €	142 000,00 €	
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	380 000,00 €	370 000,00 €	-3%
Chapitre 041	Opérations patrimoniales			
Ligne 001	Résultat reporté	1 190 090,21 €	- €	-100%
TOTAL		4 984 624,38 €	5 571 458,89 €	12%

Chapitre 021 : Virement prévisionnel de la section de fonctionnement : **440 000 €**

Chapitre 040 : Amortissement des immobilisations : **370 000,00 €**

Compte 10222 : FCTVA : **200 000 €**

Compte 10226 : Taxe d'aménagement : **30 000 €**

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Compte 1068 : Excédent - Résultat du compte administratif 2022 aff. ID : 029-200054724-20240404-DE2024_033-DE

A noter : perspective d'emprunt à évaluer avant l'été 2024.

ETAT DES RESTES A REALISER AU 31/12/2023

Dépenses :

Opération	Compte	Nom de l'opération	Restes à réaliser au 31/12/23 Montant TTC
117	21318	Cinéma	34 913,00
117	2313	Cinéma	182 262,75
155	21828	Acquisition de matériel roulant	25 900,00
157	2031	Aménagement centre-ville	1 716,00
160	2031	Ecole P. Le Lec	16 411,20
160	21312	Ecole P. Le Lec	1 987,20
160	2188	Ecole P. Le Lec	840,00
162	2031	Travaux d'aménagement du littoral	29 820,00
190	2181	Cimetières de Kermabon , Kervreac'h et Esquibien	3 781,20
195	2031	Réhabilitation du Mât Fenoux	14 506,93
195	2051	Réhabilitation du Mât Fenoux	39 108,00
195	2313	Réhabilitation du Mât Fenoux	28 759,75
199	2031	Travaux églises	16 800,00
201	21318	Centre technique municipal	21 276,55
209	2158	Plaine sportive	4 592,40
209	2312	Plaine sportive	50 000,04
30	2111	Acquisition de terrains	149 668,00
4131	2315	Enfouissement des réseaux	2 350,44
4142	2031	Travaux bâtiments communaux	10 811,43
4142	21312	Travaux bâtiments communaux	3 943,80
4144	2318	Liaisons douces	100 914,00
66	21848	Acquisition de matériel et mobilier divers	1 012,61
67	2188	Illuminations de Noël	1 242,00
70	2318	Rue Marcellin Berthelot	210 047,41
Total			952 664,71 €

Recettes :

Compte	Nom de l'opération	Objet	Restes à réaliser au 31/12/2023 Montant TTC
1322	Cinéma	Région Bretagne - Arrêté du président du conseil régional de Bretagne du 26/03/2020	89 380,00 €
13462	Cinéma	DSIL 2021 - Arrêté du préfet de la Région Bretagne du 21/05/2021	59 500,00 €
13462	Cinéma	DSIL 2021 - Arrêté du préfet de la Région Bretagne du 11/08/2021	17 571,00 €
1328	Cinéma - Centre national du cinéma - compte de soutien	Centre national du cinéma - compte de soutien (10/11/2021)	131 271,00 €
1328	Cinéma - Centre national du cinéma - Aide sélective	Centre national du cinéma - Aide sélective (10/11/2021)	60 000,00 €
13462	Cinéma	DSIL 2022 - Arrêté du préfet de la Région Bretagne du 05/07/2022	100 000,00 €
13462	Etude rénovation énergétique des bâtiments communaux	DSIL 2020 - Arrêté de la préfète de la Région Bretagne du 19/10/2020	8 382,50 €
13462	Liaisons douces	DSIL 2020 - Arrêté de la préfète de la Région Bretagne du 19/10/2020	70 000,00 €
1328	Mât Fénoù et culée de la passerelle des Capucins	Mission Bern - Loto du Patrimoine	141 000,00 €
1321	Plan guide Place du Général de Gaulle	Banque des territoires	24 958,00 €
1321	Etude de programmation des besoins en bâtiments scolaires	Banque des territoires	19 013,00 €
1323	Restauration du Mât Fenoux	Pacte Finistère 2030 - Volet 1 - Arrêté du 05/06/23	25 000,00 €
1321	Restauration Mât Fenoux	DRAC - Arrêté du 19/06/23	30 066,00 €
1322	Aide au projet d'interprétation interactive	Région Bretagne - Arrêté du 26/09/23	5 866,20 €
1322	Restauration du Mât Fenoux	Région Bretagne - Arrêté du 06/11/23	41 254,82 €
1321	Plaine sportive	Agence Nationale du Sport - Requalification d'un court de tennis en terrain de pétanque et installation d'un module cross-fit - Courrier du Préfet du 04/12/23	44 321,00 €
275	Décassement pour acquisition Route de la Pointe du Raz	Caisse des dépôts	142 000,00 €
Total			1 009 583,52 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les résultats et restes à réaliser de l'exercice 2023, les propositions budgétaires pour l'exercice 2024,

Vu la délibération DE2024-011 du 13 février 2024 prenant acte du débat d'orientations budgétaires,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 15 mars 2024,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention, décide de :

- Adopter le budget primitif 2024 du budget principal de la commune d'Audierne, par nature :
 - o au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - o au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes ci-après :

- Section de fonctionnement : 4 914 054,00 € ;
- Section d'investissement : 5 571 458,89 €

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et
an,



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 029-200054724-20240404-DE2024_033-DE